

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 25 mai 2020

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	18 mai 2020	18 mai 2020
23	23	23		

**Délibération n° 25052020-031 : Composition de la Commission d'Appel d'Offre**

L'an deux mille vingt, **le lundi 25 mai** à vingt heures, compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, le conseil municipal de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à huis clos, à la Salle municipale de la commune déléguée de Saint Germain de Marencennes, sous la présidence de Monsieur Walter GARCIA, Maire.

Membres présents :
Martine LLEU, Jackie ALBERT, Colette PARONNAUD, Jean-Pierre PARONNEAU, Cécile BONNIFAIT, Cédric ROUSSEAUX, Micheline SIMONNEAU, Denis DUBOURGNOUX, Isabelle DUMONT, Claude RAVON, Sandrine GUIBERT, Rémi GROLAUD, Christophe PARION, Christèle ROBLIN, Carole BREUIL, Marc-Antoine LAMBERT, Marina BERVOETS, Jean-Luc PROQUIN, Fanny GRIMAUD, Patrick MORENNE, Annie MENDEVILLE, Jean-François MALTERRE.
Membres absents non représentés :
Membres absents représentés :
Secrétaire de séance : Sandrine GUIBERT

Le conseil municipal,

Vu les articles L1414-2 et L1411-5 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste,

Sont candidats aux postes de titulaires et de suppléants :

**Liste 1**

- **Membres titulaires :**

M. Denis DUBOURGNOUX

M. Cédric ROUSSEAUX

Mme Martine LLEU

- **Membres suppléants :**

Mme Micheline SIMONNEAU

M. Jean-Pierre PARONNEAU

Monsieur le Maire fait remarquer que la liste est incomplète. Monsieur le Maire explique que cette liste a été constituée afin qu'il y ait parité entre les deux sexes ainsi qu'entre les deux communes déléguées.

C'est pourquoi, dans le cadre de cette équité, il propose que Madame Annie MENDEVILLE soit suppléante sur cette liste.

Madame MENDEVILLE souhaiterait que Monsieur MALTERRE se présente également pour compléter la liste 1.

**1<sup>er</sup> tour de scrutin :**

Nombre de bulletins	23
Nombre d bulletins nuls/blancs	1
Nombre de suffrages exprimés	22
Sièges à pourvoir	6
Ont obtenu :	
Mme Annie MENDEVILLE	15 voix
M. Jean-François MALTERRE	7 voix

**Après la proclamation des résultats, Monsieur le Maire présente la liste de la Commission d'Appel d'Offre :**

- **Membres titulaires :**  
M. Denis DUBOURGNOUX  
M. Cédric ROUSSEUX  
Mme Martine LLEU
- **Membres suppléants :**  
Mme Micheline SIMONNEAU  
M. Jean-Pierre PARONNEAU  
Mme Annie MENDEVILLE

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 200080091-- 2020 <u>05 25</u> -- <u>2505 2020031</u> ----- -- <u>DE</u>
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : <u>08</u> / <u>06</u> / 2020

Fait et délibéré les jours, mois et ans  
désignés ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Les signatures sont au registre.

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Le 29 mai 2020.

Le Maire,

  
Walter GARCIA.